

s'est montré très heureux de l'accord annoncé par le ministre, à savoir qu'il devrait y avoir une entente entre l'université de la Colombie-Britannique et une université de Malaisie ou d'un autre État fédéré—je crois qu'il s'agissait de Ceylan—à propos d'un échange d'étudiants.

Je me demande si le gouvernement a déjà songé ou songe présentement à des dispositions analogues: (1) à propos d'universités d'autres parties du Canada, et je songe notamment à celles du Québec, et (2) à propos des collectivités françaises des États africains? Somme toute, ces cadeaux sont destinés à commémorer l'indépendance des États africains, et bon nombre d'entre eux font maintenant partie des Nations Unies. J'aimerais savoir ce que fait le gouvernement à propos de cette affaire, qui a déjà été soulevée à la Chambre à quelques reprises. Le gouvernement a répété tant et plus que la question était à l'étude.

Les universités du Québec, selon moi, notamment à cause de l'aspect linguistique, et celles d'autres parties du Canada, pourraient aider considérablement les collectivités françaises du bloc africain. Si j'ai porté cette affaire à l'attention du gouvernement, c'était afin de savoir où en est le gouvernement à l'égard de cette question en tant que sont concernés les nations du Commonwealth et les États africains.

**L'hon. M. Fleming:** Le poste 670 vise uniquement les cadeaux offerts aux pays d'Afrique à l'occasion de leur accession à l'indépendance. Certains cas spéciaux mis à part, par exemple, le Nigéria ou le Ghana, qui font partie du Commonwealth, ces dons consistaient en livres canadiens. Lorsque les pays étaient de langue anglaise, bien entendu, ces livres étaient en anglais. Pour les pays de langue française, les livres canadiens étaient en français. Il y a eu 13 de ces pays d'Afrique et les six premiers sont compris dans ces crédits supplémentaires. Des dons de \$200 leur seront offerts, sous forme de livres canadiens. Ce sont la république du Congo, la Mauritanie, la république du Cameroun, la république Malgache, la république de l'Afrique centrale et la république de la Somalie.

**L'hon. M. Chevrier:** Puis-je dire qu'il est six heures.

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.)

### Reprise de la séance

**L'hon. M. Chevrier:** Monsieur le président, avant que la séance soit levée à six heures, je m'enquerais au sujet du poste 670: Cadeaux offerts pour commémorer l'indépendance des États africains. Je rappelais ce que

le secrétaire d'État aux Affaires extérieures avait dit à propos d'un arrangement conclu entre l'Université de la Colombie-Britannique et l'une des universités de la fédération de Malaisie pour un échange de professeurs.

Je reconnais que ma question n'est peut-être pas tout à fait pertinente, mais je crois néanmoins qu'on peut la soulever au cours de l'examen de ce poste. Je ne veux pas retarder l'adoption de ce crédit, mais je me demande si le ministre voudrait bien mettre le comité au courant de ce qu'on a fait pour aider les universités des autres provinces, notamment celles de la province de Québec, en ce qui concerne les bourses du Commonwealth et aussi les bourses de la collectivité française des États africains.

**L'hon. M. Fleming:** Monsieur le président, c'est à la suite d'une disposition prise récemment en ce sens qu'on prête un professeur à la Malaisie. Bien entendu, cela n'a rien à voir avec la question de faire venir des étudiants aux universités canadiennes-françaises.

Quelques étudiants fréquentent déjà des universités canadiennes-françaises dans le cadre du Plan de Colombo. Pour ce qui est de faire venir des étudiants des États africains de langue française à des universités canadiennes-françaises, on a étudié la question.

Mon collègue, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a fait mention d'un tel programme à plusieurs reprises dans cette enceinte, et il a décrit les efforts qu'il déploie en vue de faciliter l'aide offerte en l'occurrence.

**L'hon. M. Chevrier:** Je remercie le ministre de ses réponses. J'espère que le gouvernement songera à cette dernière question, soit la création de bourses d'études, dans les universités du Québec, pour les États du bloc africain qui font partie de la Communauté française.

**L'hon. M. Fleming:** Des communications ont été échangées à ce sujet entre le ministère des Affaires extérieures et les universités de langue française du Canada.

**M. Benidickson:** Monsieur le président, j'ai un mot à dire à ce sujet. Le ministre a dit quelque chose de la nature des dons du Canada en ce domaine. Le représentant de Laurier estime que nous devrions peut-être songer davantage à offrir des bourses aux étudiants de ces régions de l'Afrique où la population parle le français.

J'ai été peu de temps aux Nations Unies l'an dernier, mais je n'ai pas manqué d'être vivement impressionné par les délégations si nombreuses d'Afrique et d'Asie dont la langue d'expression était le français. Je tiens à rendre hommage à un délégué canadien qui s'est